



## **Communiqué de Presse**

**Invitation à la visite du chantier  
de la Centrale Biométhane du Dunois à Marboué  
Le jeudi 14 Décembre 2017 à 14h**

Le groupe Vol-V, producteur français indépendant de gaz vert, vous invite à visiter le chantier, le jeudi 14 décembre à 14 h, qui aura lieu rue des Terres d'Ecoublanc (ZA des Terres d'Ecoublanc) 28 200 MARBOUE, en présence de M. Dubois, Chef de projets de Vol-V Biomasse, M. Leblanc, Directeur Général de Vol-V Biomasse, de M. Fauve, Maire de Marboué, de Monsieur Venot, Président du Grand Châteaudun, de M. Duprieu, Vice-président du Grand Châteaudun en charge du développement économique, de M. Boudet, Vice-président du Grand Châteaudun en charge du commerce et de l'artisanat, de M. Legrand, Directeur du développement économique du Grand Châteaudun, M. Vigier, Député de la 4<sup>ème</sup> circonscription d'Eure-et-Loir, d'un représentant de la sous-préfecture d'Eure-et-Loir de Châteaudun.

### **La Centrale Biométhane du Dunois**

La future installation de méthanisation a été élaborée en concertation avec les élus locaux du territoire. La Centrale Biométhane du Dunois a pour vocation à valoriser les matières organiques locales issues de l'agriculture, de l'agro-industrie, de l'industrie agro-alimentaire et des collectivités (hors boues de station d'épuration urbaines) en biométhane. Le procédé de transformation de la matière organique permettra d'une part, la production de biométhane injecté dans le réseau de distribution de gaz et d'autre part, la production d'un digestat destiné à une quarantaine d'exploitations agricoles partenaires du projet.

« Ce projet territorial d'envergure est une grande première dans la construction de nos centrales, mais aussi au niveau national, car il s'agit d'un projet piston en voie sèche en thermophile. La spécificité de ce projet est qu'il fonctionne principalement avec des matières sèches avec un régime de température de 55°C. Il sera précédé d'une inauguration. » Cédric de Saint-Jouan, Président et fondateur du Groupe Vol-V.

Vol-V Biomasse a confié à plusieurs corps de métiers le montage de l'installation. Les entreprises de terrassement FTPB et de génie civil CNR étaient les premières à l'œuvre avec la réalisation des bassins, des ouvrages béton et du bâtiment de réception. Elles ont ensuite laissé la place au constructeur METHAVOS du digesteur piston et à l'installateur du système d'épuration membranaire du biogaz PRODEVAL.

Contrairement à la plupart des unités de méthanisation en fonctionnement en France, en voie liquide (ou infiniment mélangé), Vol-V Biomasse s'est adapté au gisement local et construit à Marboué sa seconde installation en voie sèche. Après une année de travaux, la Centrale Biométhane du Dunois sera mise en service au printemps 2018.



## Quelques chiffres-clés sur le projet

Le site est autorisé pour 18 000 tonnes de matières entrantes par an. L'objectif de production annuelle est de 1 615 000 m<sup>3</sup> de biométhane livré au réseau soit un débit d'environ 200 Nm<sup>3</sup>/h injecté dans le réseau de GRDF ou 15,7 GWh par an. Sa production annuelle de gaz (biométhane) représente 10% de la consommation de la poche de gaz de l'agglomération dunoise.

## Le principe de la méthanisation au cœur de l'économie circulaire

La méthanisation ou « digestion anaérobie » est un procédé biologique naturel. La panse de vache est souvent prise en exemple pour illustrer le digesteur destiné à transformer les matières organiques en biogaz et en digestat. On parle aussi de fermentation ou encore, de compostage en absence d'air.

Le processus de méthanisation mis en œuvre au sein de la Centrale Biométhane du Dunois s'inscrit dans le concept d'économie circulaire. Le biométhane ou « gaz vert » va être consommé sur le territoire du Grand Châteaudun et cette énergie renouvelable stockable, non intermittente est produite à partir de ressources locales.

Vol-V Biomasse va ainsi créer deux emplois pour faire fonctionner le site. Un responsable d'exploitation et un opérateur piloteront la Centrale Biométhane du Dunois. L'unité de méthanisation sera le troisième site d'injection de biométhane de la Région Centre Val de Loire et le premier du département d'Eure-et-Loir.



### **Contact Presse :**

**Martine Lauseure**

**AGM communications**

**Portable : 06 15 02 82 60 / 06 80 86 84 24**

**Email : [media@agmpresse.com](mailto:media@agmpresse.com) / [martine@lauseure.com](mailto:martine@lauseure.com)**

## **A propos de Vol-V**

**Positionné comme l'un des seuls producteurs français indépendant à la fois d'électricité et de gaz renouvelable**, Vol-V développe, finance, construit et exploite des centrales éoliennes, des centrales solaires photovoltaïques et des centrales de production de biométhane.

Le groupe compte près de 50 collaborateurs opérationnels, et s'enorgueillit d'une production de 129 GWh d'électricité, soit une alimentation de 31 000 foyers.

**Le Groupe VOL-V, exploite une puissance supérieure à 75 MW.** Ce parc de centrales représente un investissement d'environ 120 millions d'euros.

Forts de 15 ans d'expérience dans les énergies renouvelables avec la création de plusieurs développeurs en France et à l'étranger (dont Enertrag France et Ventura), **Cédric de Saint Jouan, Arnaud Guyot et François Bouffard**, se renforcent en 2009 dans l'éolien avec Vol-V dans lequel Mirova prend une participation de près de 25%.



Egalement en 2009, c'est avec Yoann Leblanc et Clotaire Lefort qu'ils fondent **Vol-V Biomasse SAS**, la filiale dédiée au biométhane. La société se focalise sur des projets territoriaux d'injection gaz regroupant des matières organiques d'origine agricole ou agro-industrielle provenant d'un même territoire. Le digestat est valorisé par plan d'épandage.

**A propos de VOL-V Biomasse** initie, développe, finance, construit et exploite des unités d'injection du biométhane dans le réseau de gaz français.

L'objectif d'une installation territoriale est de produire du biométhane en collectant sur le territoire environnant des matières organiques d'origine agricole, industrielle, ou en provenance de collectivités.

VOL-V Biomasse a l'ambition de devenir le premier producteur de biométhane en France avec un objectif de plus de 0,5 TWh par an en production d'ici 2021.

Actuellement, 5 usines de méthanisation sont en construction (Bretagne, Normandie, Vendée et Centre Val-de-Loire) ; 15 ont reçues un arrêté d'autorisation d'exploiter favorable (dans la moitié Nord de la France) et 2 sont en service (Hauts de France et Bretagne).